



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 5-2015 - Séance du 16 février 2015 - Orale

Espace Régional « Les Pléiades »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de diverses rencontres et discussions avec des institutions dans le cadre du bouclage du financement de la construction de l'Espace Régional des Pléiades, des membres du groupe de travail et les syndics des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont eu l'opportunité de rencontrer un nouvel investisseur potentiel.

Il est rapidement apparu lors des négociations en cours, que cet investisseur était intéressé à intervenir dans le cadre d'une extension pour une partie logements/dortoirs, étape qui avait été repoussée par les communes dans une phase qui aurait pu intervenir à moyen ou long terme. Par ailleurs, la présence ou non d'une partie logement dans le programme du projet pourrait influencer les contributions de certains organismes intercommunaux.

Désireux de mettre toutes les chances de notre côté et surtout afin de ne pas retarder le projet par les négociations en cours, la commune de Blonay, commune territoriale, avec l'adhésion de celle de St-Légier-La Chiésaz, ont décidé d'engager une procédure de mise à l'enquête complémentaire pour l'extension des logements, en parallèle à l'avancement du projet initial. Il faut préciser que l'extension prévue se fait dans le strict volume accepté dans le PPA et conformément au programme de celui-ci.

Un préavis de construction sera présenté prochainement aux deux Conseils communaux, et comprendra ou non, selon les résultats des discussions en cours l'extension des logements.

Le groupe de travail, ainsi que les municipalités, mettent tout en œuvre afin que l'extension puisse se réaliser et se financer comme décrit ci-dessus, persuadés que cet ajout est un réel plus pour la réussite du projet et pour son exploitation future.

Nous ne manquerons pas de tenir les Conseils communaux au courant du développement de ce projet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay

Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 16 février 2015

M. Dominique Epp, Municipal délégué
Bureau du Conseil communal (si communication orale)